<u>LE CATEAU AU 16ème SIÈCLE</u>

3 ÉVÊQUES DE CROY, SEIGNEURS DU CATEAU

JACQUES DE CROY (1502)

Le premier fut Jacques de Croy (1502-1516), un descendant du prince de Chimay qui avait défendu Le Cateau, à la tête des Bourguignons, en 1473, rejeton d'une illustre famille d'Europe, toujours existante (en 1940, un prince de Croy dirigeait la mission belge de la Croix Rouge à Cambrai, au début de l'occupation allemande). Il séjourna 4 ans au Cateau, car les portes de Cambrai lui restaient closes depuis le jour où il s'y était présenté après son élection, accompagné du prince de Chimay et d'une noble suite. Un compétiteur, François de Melun lui disputait le siège de Cambrai.

RECONSTRUCTION DU PALAIS LEVEQUE

Jacques de Croy eut tous les loisirs de reconstruire le vieux palais de ses prédécesseurs au Cateau, et de l'orner des sculptures de Van Pulaer et des vitraux de Jehan Lefebvre, où les armoiries familiales du seigneur évêque resplendissaient avec la devise de Croy : « Je maintiendrai Croy ».

Et il recevait au Cateau, chez lui, les échevins et conseillers de sa ville épiscopale, dont il attendit, jusqu'en 1507, année où Marguerite de Bourgogne, devint gouvernante de Pays-Bas, l'entrée.

CREATION DU DUCHE DE CAMBRAI (1510)

En 1508, il fut habile négociateur, avec ladite Marguerite (Madame Marguerite, archiduchesse d'Autriche, duchesse et comtesse de Bourgogne, douairière de Savoie), ce sont tous ses titres, qui expliquent les divers noms sous lesquels on la nomme tour à tour), pour réaliser la paix franco-belge, et la ligue contre la république de Venise. En retour, l'empereur Maximilien, l'en récompensait en le créant « duc de Cambrai et prince du Saint Empire » et Madame Marguerite obtint que cette dignité soit transmise à tous ses successeurs au siège de Cambrai et comté du Cambrésis.

C'était la confirmation et la consécration des privilèges accordés jadis par l'empereur Wenceslas. De ce jour, les évêques et archevêques porteront (jusqu'en 1790 !) dans leurs armes, l'aigle impérial bicéphale. En tant que princes de l'empire, ils seront députés aux diètes impériales jusqu'en 1640. Prestige et dignité... qui n'augmenteront pas leur puissance temporelle sur Cambrai. Titres honorifiques... qui leur permettront de faire leurs entrées solennelles... en deux temps... comme prélats puis comme ducs.

Lettre à ce sujet de Marguerite de Bourgogne à son père, l'empereur Maximilien :

« Monseigneur, j'ai entendu par mon cousin, l'évêque de Cambray, que pour l'augmentation du Saint Empire et l'honneur et exaltation de son église, il vous a pleu le créer et ériger Duc, en retenant encores à vous pour aucun temps la déclaracion pour ses successeurs. Monseigneur, j'entens par mon dit cousin qu'il désire cette création principalement pour ses dits successeurs et la chose servit de petite augmentation dudit Saint Empire et de peu de durée d'honneur pour sa dite église, si elle n'étoit aussi bien pour ses dits successeurs que pour lui seul.

Par quoy, Monseigneur, je vous supplie, tant humblement que faire puis, qu'il vous plaise accorder et faire dépéchier la matière pour ses dits successeurs, selon que vous lui aviez donné espoir de faire par vos lettres et de bouche, en quoy me ferez plaisir et honneur grant à mon dit cousin et ses parens qui tous ont ceste matière fort à cœur et donnez couraige à mon dit cousin

de tant plus s'employer au service de vous, de monsieur mon neveu (le futur Charles-Quint) et de moy, lequel il m'a toujours ffit et démonstré par effect. » (1510, après 28 juin) minute archives Nord L.M. n° 35.189 itinéraire de Marguerite d'Autriche) Max BRUCHER et E. LANCIEN)

1513, CHATELAIN DU CATEAU, Michel de Croy

C'est à Malines, en 1513, le renversement des alliances : coalition européenne contre la France, pour chasser Louis XII d'Italie. Monseigneur de Croy dont les Catésiens avaient fêté en grande pompe la dignité ducale, accorde cette année là, où Michel de Croy, bâtard de Simpey, était son châtelain pour la ville, un statut et privilèges, le 2 avril, aux Arbalétriers de la cité, dénommés dans l'acte « compagnons de la confrérie de Monseigneur Saint Georges en notre ville du Chastel-en-Cambrésis. »

« Prince magnifique et de grande autorité, Mgr Jacques de Croy, gouverna le peuple en paix, en amour et en concorde, bien aimé de tous. »

<u>GUILLAUME DE CROY</u> (1516-1519) son neveu, lui succède, mais ne parut que peu dans le Cambrésis. Sur la demande du futur Chaules-Quint (son numéro d'ordre comme empereur, le 5ème Charles empereur) alors Charles, roi de Castille par la mort de Ferdinand le Catholique (1517), Guillaume de Croy neveu de son précepteur, Guillaume de Chièvres, est fait cardinal et archevêque de Tolède, puis devint chancelier de Castille. Il mourut à 22 ans, sans avoir visité l'Espagne, ni Tolède, en 1521, pendant la diète de Worms. Il avait auparavant résigné son évêché de Cambrai, en faveur de son jeune frère Robert.

ROBERT DE CROY (1519-1556) fut duc de Cambrai et administrateur du diocèse, jusqu'en 1529, où il fut ordonné prêtre. Cependant, l'abbé de Crespin, Martin CUPER, était évêque auxiliaire de Cambrai; selon le goût de l'époque, il avait une devise rébus « Tempora, Tempore, Tempera » (tempère par le temps, la patience, les moments difficiles) qu'on peut mettre en parallèle avec la devise de Marguerite de Bourgogne, alors gouvernante des Pays-Bas : « infortune, fortune, fort, une » (forte et maîtresse d'elle-même dans le malheur comme le bonheur), devise qui rappelle sa vie d'infortune : fiancée répudiée de Charles VIII, veuve de l'infant de Castille, puis de Philibert de Savoie, à 20 ans, elle se consacre « forte et une » à l'avenir de son neveu Charles de Luxembourg. C'est elle qui façonna Charles-Quint et ce fut son inlassable travail qui obtint, pour ce neveu bien-aimé, la couronne impériale en 1519, à la mort de son père, l'empereur Maximilien. François Ier (1515-1547) brigue lui aussi les voix des électeurs de l'empire. Mais Marguerite est la plus forte.

La rivalité de l'empereur et de Charles-Quint, remplira l'épiscopat de Robert de Croy; les Catésiens, très éprouvés par la peste qui sévit à l'état endémique (avec recrudescence en 1515, 1523, 1538) redoutent la guerre. Elle éclate en 1521 entre les deux rivaux.

1521: LA GUERRE, FRANCOIS IET AU CATEAU

François Ier s'avançant vers Tournai, établit son quartier général au Cateau. Mais notre Chastel comme le Cambrésis ont des lettres de neutralité, grâce à la prévoyance de la gouvernante, Madame Marguerite. Notre territoire est à peu près respecté. Les députés de Cambrai, viennent au Cateau, réclamer la protection du roi de France, François Ier la refuse, car une garnison impériale occupe à Cambrai le château de Selles. Près de Valenciennes, sur l'Escaut, roi et empereur vont s'affronter; mais la diplomatie de Marguerite agit. Les deux adversaires s'en remettent à l'arbitrage du roi d'Angleterre, Henri VIII. Charles-Quint demande la

suppression de l'hommage qu'il devait au roi de France, comme vassal pour les comtés de Flandre et d'Artois, estimant cette reconnaissance mal séante à la dignité impériale.

Cette campagne fut marquée par la résistance de Mézières, que défendit l'intrépide chevalier BAYARD, envers et contre toutes les attaques de Charles-Quint.

En réponse aux incursions françaises vers Cambrésis et Hainaut, l'empereur fera fortifier ses villes frontières : Valenciennes (1527), Le Quesnoy (1528), et Bouchain-en-Ostrevant (1532).

La guerre s'éloigne de nos régions pour se rallumer en Italie.

Marguerite, la bonne tante, est nommée régente des Pays-Bas, par son impérial neveu, qui part pour l'Angleterre, puis les Espagnes, où il épousera sa cousine, Isabelle de Portugal, en 1526 (elle mourra en 1536). Madame Marguerite a tous pouvoirs ; un ordre impérial intime à tous de lui obéir comme à l'empereur lui-même.

Elle profitera de sa puissance pour ramener la paix lorsque François Ier sera battu à Pavie, en 1525, alors qu'il écrivait à sa mère Louise de Savoie (belle-sœur de Marguerite, veuve de Philibert de Savoie, son frère): « Tout est perdu, fors l'honneur ». Le traité de Madrid (1526) supprime la vassalité de l'empereur entre le roy de France pour Flandre et Artois, et promet la Franche-Comté à Charles-Quint. Les enfants de France restent captifs, envoyés en otages à Madrid et gardés à vue. Une sainte ligue dont le pape est le chef, s'organise pour délivrer ces pauvres petits princes dont l'un mourra loin de sa mère. Année terrible, où les troupes de Charles-Quint s'emparent de Rome, et mettent la Ville Sainte à sac et à sang!

C'est Marguerite qui organise et réalise la <u>Paix des Dames</u> signée à Cambrai, le 24 juillet 1529. Les Dames étaient les 2 belles sœurs : Madame Marguerite et Louise de Savoie, grand-mère des petits otages de Madrid, dont la rançon libératrice fut alors versée.

Jusqu'à sa mort, Marguerite défend la paix. Elle fait épouser par François Ier sa nièce Éléonore de Portugal, sœur de Charles-Quint, et lorsque à Malines, en 1530, elle meurt, sa dernière lettre est pour recommander à son impérial neveu « la paix, par espécial (et spécialement) avec les roys de France et d'Angleterre », en souvenir de tout ce qu'elle fit pour lui.

La flamboyante chapelle gothique de Brou, aux portes de Bourg-en-Bresse, abrite les restes de la bonne Marguerite, mausolée qu'elle avait fait construire à la mémoire de Philibert, son époux.

Une de ses nièces, Marie de Hongrie, « la reine de Hongrie », veuve du roi Louis, succède comme gouvernante des Pays-Bas, à celle qui tant œuvra pour assurer des temps paisibles et heureux à notre pays de Cambrésis.

Madame Marguerite avait compris la situation délicate des petits états ecclésiastiques, relevant de l'empire, tels l'évêché de Cambrai et celui de Liège. A l'occasion des demandes pressantes « d'aide et d'assistance impériales » réclamée par son père Maximilien à l'évêque de Liège en 1507, elle avait plaidé leur cause en ces termes : « Mgr de Liège, ses officiers et sujets se sont toujours conduits bien saigement au passage de nos ennemis... Je vous supplie, mon très redouté seigneur et père en leur faveur, de ne les point traiter pis que l'aient fait Messeigneurs vos prédécesseurs du Saint Empire », car Mgr de Liège s'efforce « d'entretenir ses pays avec ceux du voisinage en bonne paix et amitié. »

Fine diplomate et politique avertie était la tante de Charles-Quint. Que n'a-t-il toujours mis en pratique les sages maximes de sa régence et l'avertissement de sa dernière lettre!

C'était le 5 août 1529, devant Marguerite de Bourgogne, le jour de la proclamation joyeuse de la Paix des Dames, que Robert de Croy, notre seigneur évêque, avait chanté sa première messe à Cambrai. Deux mois auparavant, il avait fait son entrée solennelle, comme évêque, dans sa ville épiscopale. Les plus nobles chevaliers de la Toison d'or l'escortaient, dont Jacques de

Luxembourg, sieur de Fiennes, capitaine général de Flandre et son frère le marquis d'Arschott. Ensuite, comme duc, revêtu d'une robe de velours cramoisi, il prêta serment devant la maison de ville « d'entretenir droits et coutumes du pays et duché de Cambrésis ». Puis le peuple fit ripaille. Il dut en être de même au Cateau, où Robert de Croy était très populaire. Il tirait à l'arc avec les archers et abattit « l'oyselet » à leurs concours de tir.

HÔTEL DU MONT PLAISIR

Aux portes de la ville, sur la colline boisée qui surplombe la rivière de Selle, il commence en 1530 la construction de son « hôtel de Mont Plaisir » hors la porte Saint Martin ; pavillons de plaisance étagés depuis la Belle Image, jusqu'au Beau Regard, agrémentés de volières, de pièces et jeux d'eau.

Aux bourgeois, il permet de construire la maison de ville, en 1537. Le 3 septembre 1539, cet édifice est terminé. La belle façade Renaissance, au pignon « à pas de moineaux », c'est-à-dire, au fronton en marches d'escalier, grimpant jusqu'à la girouette, donnant sur la place d'entre-marchés (Rue Gambetta), est bien de cette époque.

LA FRANCHE VILLE DU CATEAU

Les archives de la ville ont conservé la collection des actes enregistrés par les échevins depuis 1509. De nombreux étrangers réclament la franchise de la ville, tel en 1523 (FF 12, p. 197), le 5 novembre, Renaut de Francqville, natif de Cambrai. Il a eu « débat et mêlée » avec un certain Jehan de Beaucamp, fils du censier de Ghosecourt, et comme il ne sait « en quel état il plaira à Dieu de mettre son adversaire », blessé peut être dangereusement, il « requiert pour la sûreté de sa personne, la franchise de la ville ». En retour, il s'acquittera des droits et prêtera le serment accoutumé.

Ceci est fait en présence du châtelain, Robert DASSONVILLE et de 4 échevins. Le serment consiste à jurer de respecter les lois de la cité, d'y faire garde et guet, d'obéir au seigneur évêque.

La ville est prospère. Aux faubourgs, des auberges accueillent les voyageurs, hors des portes, ainsi la Clef, l'Escut de France, les Moutons noir et blanc, Saint Nicolas, entre la Porte Belle et l'hôpital Saint Jacques, sur la route menant vers Guise, Bohain et la France.

Dans l'enceinte des remparts, l'hostel de Jean Lemaire, à l'enseigne de l'Ange et l'hostel de la Couronne, sont réputés. Y ont logé vers 1515, le seigneur Antoine de la Caise, venu avec ses gens, prendre possession du siège abbatial de l'abbaye, au nom du cardinal d'Albret, évêque de Pamiers, abbé commendataire de Saint André et neveu de Monseigneur Jacques de Croy.

Jean Lemaire est le père du petit Philippe, qui deviendra prêtre dignitaire, doyen (1517-1555) du chapitre de Cambrai, diplomate, aumônier de la reine Marie de Hongrie, et bienfaiteur à Cambrai du collège des Bons Enfants, sous le nom latinisé de Philippes Majoris.

1536

Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, au nom de son frère l'empereur intervient lorsque la guerre éclate à nouveau entre François Ier et Charles-Quint. En 1536, les Flamands pénètrent en France, conduits par le prince de Nassau, emportent Guise, ravagent la Picardie, mais échouent devant Péronne. Le peuple du Cambrésis souffre des pilleries des soldats de passage. François Ier somme l'empereur, son vassal pour la Flandre de lui rendre hommage, ainsi que pour l'Artois et le Charolais, violant en cela les traités de Madrid et de Cambrai, d'où colère de Charles-Quint.

Marie de Hongrie, suivant l'exemple de sa tante Marguerite, calme ce courroux. Elle réconcilie les deux monarques : son frère et son beau-frère. Charles-Quint rencontre à Paris François Ier, et lui demande le libre passage à travers la France de ses troupes, pour châtier la

ville de Gand, révoltée contre son autorité ; en retour, il donnera le Milanais à l'un des fils du roi.

François Ier accepte. Une anecdote rapportée par Anquetil (Tome IV de son Histoire de France) met alors en scène, Triboulet, le fou du roi de France. Fou signifiait : homme d'esprit et de réparties pleines d'humour. Le bossu Triboulet, dont la bosse semblait une boîte à malices, tenait à la cour, le journal des fous, recueil d'étourderies et de « bonnes occassions manquées ». Quand il sut l'arrivée de l'empereur en France, Triboulet inscrivit son nom sur le livre. Le roi l'ayant appris, dit au bouffon : »mais que feras-tu si je le laisser passer ? » - « Eh! Sire, répondit Triboulet, j'effacerai alors son nom, et je mettrait le vôtre à sa place. »

La trêve fut bien courte ; l'empereur arrivé en Flandre, oublia ses promesses. La guerre reprit.

1542

En 1542, Cambrai obtient des lettres de neutralité du roi de France, ainsi que le Cambrésis. Mgr Robert de Croy s'efforce de conserver sa ville du Cateau hors du conflit. Le 5 juillet 1542, il promulgue une ordonnance : il y fait défense à ses sujets de se déclarer pour un parti ou pour un autre. Il convient d'observer ponctuellement la neutralité « qui est dite d'avoir droit d'ancienneté ». Le 2 août, il met en garde les Catésiens de ne point parler en mal des princes, car la sauvegarde de la cité exige la prudence. (d'après Dom Potier)

Chastel-en-Cambrésis, place forte du seigneur évêque, était évidemment un point d'appui bien tentant pour les belligérants.

LE CATEAU, IL Y A 2 SIECLES : PLACE FORTE ET VILLE PROSPERE

Un plan de Deventer, avec texte écrit en néerlandais, montre l'importance de la ville et de ses défenses. Il n'est point daté, mais les logis du Mont Plaisir, esquissés en rouge dans leur nid de verdure, terminés à cette époque, permettent d'en fixer la date approximative (peut être 1543).

Nord:

La ville, ceinte de remparts, s'étage sur la rive droite de la Selle, en pente inclinée de l'est vers l'ouest. La rivière longe le rempart à l'ouest ; un bras de dérivation, s'en sépare à la Porte Lévêque (conduisant vers Cambrai), contourne l'hôtel de la Cour Lévêque, arrose les fossés de la Porte Basse ou Saint Martin (direction de Solesmes, Le Quesnoy), contourne l'hôpital du Saint-Esprit, et remplit les fossés jusqu'au delà de l'église Saint-Martin, où la muraille est très élevée (Place Verte actuelle). Des fontaines jaillissantes sous la grande salle du palais des évêques (sous le marché couvert, présentement) alimentent cette rivière artificielle, ainsi que le vivier Mennessier, situé entre la Porte Saint Martin et le moulin de Reportes sur le lit actuel de la Selle. Des sources et une dérivation de la Fontaine à gros bouillons, entretiennent le niveau d'eau du vivier ou cuvier Mennessier. Le moulin Reportes est le vieux moulin délabré près du pont du chemin de Montay, et le fossé des remparts longeait le marché couvert, l'allée des tilleuls qui le continue, et coupait le jardin public, en diagonale, à la descente de la grande pelouse, traversait l'usine à gaz à l'endroit du gazomètre, et baignait d'eau la haute muraille qui soutient la propriété de Mlle Cécile Deveau (vendue depuis), la contournant à angle droit, dans la rue des Remparts. Cette rue très encaissée et très profonde, s'appelait encore il y a un siècle, la rue des Fossés Saint Martin, et l'on voit toujours la présence des fossés remplis d'eau, jusqu'au niveau de la salle des fêtes et gendarmerie (alors la Place Verte, et les restes de l'ancien cimetière de Saint Martin) sur un vieux plan cadastral, d'il y a cent ans.

Des marécages, la rivière de Tupigny et sa vallée en contrebas des Hurées, des inondations possibles de l'étang de la Fontaine « à gros bouillons », complétaient la défense du côté nord et nord-est de la ville.

Est:

A l'est, la tour des Lombards, alias des Harquebusiers, ou Jean le Prestre, les deux tours jumelles de la porte Poilquien ou de Notre-Dame, puis la tour Moncorsauf, jusqu'à la Porte Belle et ses tours, formaient la défense, et le rempart du refuge de Vaucelles et de l'abbaye de Saint André. La Porte Poilquien commandait l'entrée des routes de Landrecies, Le Quesnoy, Avesnes. La Porte Belle, déjà citée, défendait l'entrée de France, routes de Bohain, Guise et Saint Quentin.

Sud:

Au sud, entre la Porte Belle et la Porte Eauresse (l'eau y reste ou vieille Escluse) ; la forte tour de Saint Adrien était le point le plus vulnérable.

Un vivier, alimenté par la fontaine Noiret et la Selle, permettait peut-être d'inonder la campagne, de remplir les fossés jusqu'au delà de la tour Saint Adrien, qui se trouvait à l'emplacement du bâtiment des pensionnaires du collège de la ville. Derrière la tour était alors une ferme appartenant aux religieuses de Sainte Élisabeth du Quesnoy.

Ouest

La défense était complétée côté ouest, routes allant vers Cambrai, au-delà de la barrière d'eau représentée par le cours rapide de la Selle, de la façon suivante : les terrains marécageux du vivier l'évêque, et les « digues » qui pouvaient être crevées, protègent le vivier, qu'alimentait la fontaine Saint Aldebert (plus tard de Saint Quentin).

Au-delà les plats fossés. Plus haut les hauts fossés, tranchées qui couvraient aussi le domaine du Mont Plaisir, et les logis de Mgr de Croy... formant les défenses avancées.

HÔPITAUX HORS LES MURS

Hors des murailles, des hôpitaux étaient les hôtelleries des pauvres voyageurs, non loin des portes, et suffisamment éloignés pour être à l'abri des boulets et arquebusades.

Hors la Porte Belle, rue Belle (Rue du Maréchal Mortier de nos jours), l'hôpital Saint Jacques ; direction Guise, Bohain, Fémy.

Hors la Porte Saint Martin, l'Ermitage, qui devait être entretenu par l'abbaye de Saint André, peut être l'ancienne hôtellerie et béguinage signalés, repérés sur le Terrier Lévêque de 1275, non loin du donjon, à l'emplacement du four de l'aumône.

A Montay, l'hôpital Saint Ladre (ferme de Mr Eugène Claisse).

Vers Montay, route de Baillon, jonction de la cavée de Forest, une maladrerie.

Hôpital Saint Sauveur

Hors la porte Lévêque, dans la cavée de Mon Sauveur (la rue de la Gaité qui monte le long de l'usine Seydoux, vers les « Hauts Fossés » et la Chaussée Brunehaut) et qui était l'une des deux routes carrossables vers Cambrai, jusqu'au 18ème siècle (2ème moitié du 18ème siècle) existait toujours l'hôpital Saint Sauveur. Mais il porte sur le plan de Deventer, le nom de Saint Spirit : Saint Esprit, car depuis la fondation de l'hôpital de Saint Esprit, en ville, par Mgr de Bergues (vers 1495), il en était devenu l'annexe « extra muros », peut-être en temps de paix, pavillon auxiliaire et maison de repos.

LA JUSTICE ET LES FOURCHES PATIBULAIRES

Sur l'autre route qui menait à Cambrai, à l'ouest de la ville, assez loin, et la surplombant (vieux chemin de Troisvilles) sur le tertre qui porte toujours au cadastre, le nom de « la Justice », Deventer a représenté « la Justice » en 2 gibets, les potences où l'on pendait les criminels « haut et court », après qu'ils eussent été parfois exposés en ville, au pilori que se dressait, entre

marchés, contre la façade Renaissance de l'hôtel de ville, près des boucheries.

A l'intérieur des murailles, le plan de la ville est sensiblement le même, tel qu'en 1275 le Terrier Lévêque permettait de le reconstituer... et que de nos jours. Mais les noms des rues ont naturellement changé, ou ont été déformés.

D'abord, la rue de la République qui du Palais des seigneurs du Cateau longe la rivière, et monte vers la croisée des chemins : Guise, Bohain, croisée jadis appelée octroi, du nom du bâtiment d'impositions des marchandises, qui avait conservé le vieux nom des impôts « octroyés » aux bourgeois par le bon vouloir des seigneurs du Cateau.

Auparavant, c'était la rue Belle (station du Cambrésis, ligne de Catillon) et à la croisée s'élevait Notre-Dame de Belle Croix, chapelle de pèlerinage. Sur le plan de Deventer, tout ce quartier est sillonné de rues, comme à présent.

Cette rue de la République fut jusqu'il y a 60 ans, scindée en plusieurs secteurs : rue des Récollets, des Tanneurs, puis hors des anciennes portes Eauresse, rue du chêne Arnault. Mais j'anticipe. En 1540, c'était la Ricque rue : la rue commerçante, Ricque rue des Tanneurs, est-il parfois inscrit aux archives.

Elle allait de la Porte Lévêque à la Porte Eauresse.

Les deux seigneuries du Cateau, la Court Lévêque, entre Porte Lévêque et Porte Saint Martin, en bordure de Selle, et à l'opposite, entre la Porte Notre-Dame et la Porte Belle, l'abbaye de Saint André où l'abbé avait aussi juridiction seigneuriale, empêchent la ville d'avoir un plan régulier.

Sur un plan tiré de la gravure d'Hogenberg (1581) à vol d'oiseau, la ville schématiquement s'inscrit entre 3 rues : en bas, la rue de la République et en haut la rue de France, continuée par la rue des Savetiers, et la rue de Landrecies, Cuvier et Saint Martin, joignant les 2 portes Haute et Basse.

La rue de Landrecies alors rue Poilquien ou Porte Notre Dame, séparait en haut, le refuge de Vaucelles, à main droite, de l'abbaye Saint André, à main gauche, en descendant de la Porte Haute

La rue Cuvier était déjà le nom (pour rue du Cuvier) de sa continuation vers la Place Verte où s'élevait l'église Saint Martin, l'une des 2 paroisses, la plus importante ; puis longeait l'hôpital du Saint Esprit, tout en bas (rue Saint Martin, alias Fontellaye Déjardin). Elle se terminait plus bas que la rue Henri de Bergues, à la Porte Basse, contre laquelle, à main gauche s'élevait en 1540, l'hôtel de Fémy, refuge de l'abbaye du même nom.

La rue des Savetiers (le nom de 1540 n'a pas changé) joignait la rue et la Porte venant de Landrecies, à la Place au Bois, puis rue de France (alias rue Jean Jaurès) vers la Porte Belle, route et faubourg de France.

LE MARCHE

La même rue des Savetiers (étroite et mal commode avec ses tournants brusques) débouche sur le marché. Le grand marché avec son puits communal, la croix du marché, le marché au bois vers l'abbaye, la rue d'entre marché (rue Gambetta) séparait le marché aux volailles, beurre, etc... (aux denrées périssables), de la Halle ou marché aux grains qui s'élevait à la place du jet d'eau. Sans doute, apercevait-on la masse élevée de la tour Lévêque, la vieille tour du Chasteau Sainte Marie, sur sa motte gazonnée, entre la halle et l'hostel de Fémy, au-delà de la basse-cour et dépendances de la Court Lévêque, en 1540 ?

Des enseignes de fer forgé ou enluminées, grinçaient au vent. Face à la halle, entre l'église Notre Dame, la deuxième paroisse peu importante (emplacement de la ruelle du Bon Dieu de Pitié) et la Ricque rue, se suivaient l'Hostel de la Couronne, le Chasteau d'or, le Paon, la Toison d'or.

La ruelle du Bon Dieu s'appelait ruelle du cimetière Notre Dame, où se dressaient de hauts

tilleuls.

Elle joignait, parallèlement à la rue des Parmentiers (actuellement Marie Lorgne) les marchés et places à la rue des Fours (rue Pasteur) où était la maison d'Escolle et deux fours à pain, jadis (1275, rue des Boulangers).

La rue des Fuzeliers (au nom corrompu en fuseliers) traversait la rue Orde (mal famée) ou marché aux braises (derrière les fours des boulangers), se continuait par la rue Marc Le Ghaye (nom conservé) jusqu'à la rue des Mulquiniers (tisseurs de molekin, ou fine toile de lin, toilette ou batiste).

Ces diverses rues rappelaient les spécialités commerciales du Cateau : les artisans du cuir, de la toile, y résidaient, comme dans la ruelle des Wautiers, au faubourg de Cambrai, travaillaient les gantiers.

Des étals des Tanneurs (les eaux de la Selle, comme celles de la Scarpe à Marchiennes, étaient spécifiques pour le tannage des peaux), les marchandises allaient aux Savetiers ou aux Wautiers (gantiers).

Le fil préparé par les Fuzeliers (au fuseau) était tissé par les Mulquiniers. Les étoffes apprêtées par les Foulons (leur rue coupait hors les murs, la partie basse du jardin public) ou les Parmentiers, qui brodaient parements et enjolivaient casaques de cuir et pourpoints de nos ancêtres de 1540.

Et quelques bouffon facétieux « un gai compère » les distrayait, qui laissa son nom à la rue Marcq le Gaye, à moins qu'il ne fut, comme plus tard Marie Lorgne, riche marchande de fromages, propriétaire des maisons de la rue qui conserve leurs noms.

Le Cateau, ville prospère, quoique neutre, devait tenter soldats et gens d'armes, comme place forte et riche aubaine.

LE CATEAU, IL Y A QUATRE SIECLES (1543) SUR LE FRONT DE BATAILLE

Un nouvel épisode de la rivalité incessante entre l'empereur et le Roy de France, porte la guerre de nouveau en Cambrésis, aux portes mêmes du Cateau.

Vers la mi-juin de 1543, François Ier attaque en personne le Hainaut. Il lance le maréchal d'Annebaut devant Avesnes, et va mettre le siège devant Landrecies, qui se rend, après résistance et incendie de la place par la garnison. C'était en vain que Charles-Quint avait placé au Cateau des troupes d'attaque pour forcer le roi de France à lever le siège de Landrecies. François Ier se tient à Maroilles, d'où il mande aux bourgeois de Cambrai de lui faire conduire 250 muids de blé au Chastel-en-Cambrésis, pour nourrir ses troupes. Entre temps, il chasse de notre ville les forces impériales et y laisse environ 500 fantassins et 300 chevaliers.. Les Cambrésiens délèguent vers le Roy de France Maître Pierre Bricquet, conseiller pensionnaire et le chanoine Balicque, « docteur es loix », qui s'excusent auprès de Sa Majesté, de leur impossibilité à le satisfaire ; « ce faisant, ce serait contrevenir à la neutralité qu'il avait plû au Roy de donner à Cambrai ». Mais représentent au roy « qu'on devrait prendre du blé au Chastel-en-Cambrésis » (manuscrit de la bibliothèque de Cambrai).

François Ier suivit-il leur suggestion?

En tout cas, écrit Dom Potier, des troupes françaises passent près de notre ville les 1er, 9, 27 juillet 1543, ainsi que le 16 août.

Ces forces allaient peut-être ravitailler la garnison royale de Landrecies, sous les ordres du chevalier de Langey, assiégées à leur tour par Adrien de Croy, comte de Roeux (frère de notre seigneur évêque), au nom de Charles-Quint. Le siège traîne en longueur. La bravoure des Lalande et Montalembert encourage les assiégés, assaillis depuis 5 mois.

Charles-Quint veut en finir. Il fait masser des renforts et du Quesnoy, suit les préparatifs de l'abbaye qu'il espère décisifs.

François Ier est averti de ces préparatifs. Il quitte précipitamment la forteresse de Luxembourg qu'il avait investie, et à marches forcées, accourt au secours de Landrecies par La Fère, Homblières, Bohain, Saint Souplet et finalement Le Cateau. Le roi de France loge au Cateau.

Les forces adverses sont en présence entre Le Cateau et Neuvilly. La rivière de Selle les sépare. Il y eut quelques escarmouches.

Mais la bataille escomptée par Charles-Quint « la bataille du Cateau », sans doute, n'aura pas lieu.

Dans la nuit du 4 au 5 novembre, François Ier reçoit au Cateau, un émissaire secret qui lui apprend « que la lune est pleine » ; ce qui en langage convenu voulait dire que l'armée de Charles-Quint était au complet et fin prête. Le roy donne à ses troupes l'ordre de décamper, en silence, sans bruit, avec défense de sonner le départ « ni trompettes, ni tambourins », avec la consigne même « voire estoupper les campanes des mulets de charge » - c'est-à-dire d'étouffer avec de l'étoupe les grelots tintinnabulants des mulets. C'est ce qu nous traduisons, en français moderne : déloger sans tambour, ni trompette.

Charles-Quint au grand jour, attendit vainement l'adversaire, qui s'était dérobé par ruse. Il dut lever le siège de Landrecies, poursuivant les forces françaises. Furieux de cette dérobade, ruse de guerre, l'empereur s'en prend aux bourgeois du Cateau, qui ne s'étaient point opposés au départ de François Ier et à leur « fol évêque », qui ne l'avait point aussitôt averti de l'affaire.

Officiellement, l'empereur chantait victoire. « il venait, écrivait-il, de déjeter le roi de France de la ville du Chasteau » et souscrivait au quatrain peu flatteur pour son adversaire, que lui dédiait un poète d'occasion, courtisan habile :

« L'an mil cinq cent quarante trois En novembre, le roy François Honteusement fit la chouette Sans tambourin, ni trompette. »

Et le camp français de répliquer : la ruse de l'oiseau de nuit avait réussi pleinement (chouette, alors ! aurait ajouté un soldat de ce siècle). Leur présence était superflue, car Landrecies était bien défendu, car Charles-Quint, lui, « avait fait tour à tour l'aigle, puis le coq à l'aube » devant Landrecies, et s'était retiré.

Charles-Quint, marri et vexé de l'adroite retraite des Français et de l'héroïque résistance de Landrecies, entre « en vainqueur » au Cateau, le 5 novembre. Mais terrible est son courroux.

LA GRANDE COLERE DE CHARLES-QUINT

Il exhale sa fureur dans une lettre à Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, alors à Bruxelles.

« Ce 5 novembre

Madame ma bonne sœur,

S'il eut plû à Messieurs du Cateau m'avertir, quand les derniers François délogèrent de leur camp, de leur partement, qui fut esté 3 ou 4 heures avant que je le seus, ou que je n'eusse affaire à un fou évêque de Cambray. Le profit y eut aussi été. Mais l'on ne peut tout avoir. Il fault

Ce fol évêque, c'est Monseigneur Robert de Croy, le propre frère du comte de Roeux, Adrien de Croy et du duc d'Arschot, Philippe de Croy, les meilleurs capitaines et serviteurs de l'empereur. Et les coquins sont nos compatriotes.

Ce même soir à 10 heures, le duc d'Arschot plaide la cause de son frère et de ses sujets, auprès de la gouvernante.

- « L'empereur, écrit-il, à faire mettre au fer, le chatelain (Robert Dassonville) qu'il accuse de haute trahison. Il menace de lui faire perdre la vie et de livrer la ville aux flammes. »
- « L'empereur, continue-t-il, a été pris de grande colère contre Monsieur de Cambray (son frère) et son chatelain. Madame, que peut faire un officier ayant un roy de France dedans la ville, son armée et puissance aux faubourgs, povres gens désolés, pillés et foullés.

Jugez, Madame, comme ils peuvent être étonnés! »

Mais l'empereur n'est pas calmé. Le lendemain, 6 novembre 1543, il renouvelle ses griefs contre l'évêque de Cambray « qui n'a pas eu égard au devoir auquel il m'est tenu pour avoir ce bien (son évesché et duché du Cambrésis) par mon moyen, et être sujet de l'empire ». Il vitupère contre les Catésiens, qui sont resté inertes, « alors que les Français, nonobstant les violences usées en ce pays de Cambrésis, ont encore, en reconnaissance de la réception de la ville, brûlé les faubourgs du parti d'icy » ; et il donne ses ordres. Le Cateau sera démantelé.

Une citadelle sera élevée à Cambrai pour éviter « la perdition » de ladite cité et dudit pays pour le Saint Empire, et aux frais des Cambrésiens, parce qu'ils n'ont pas été « bons sujets du Saint Empire ».

Charles-Quint quitte Le Cateau, après publication d'une ordonnance d'avoir à livrer les Français « recelés ainsi que leurs biens et effets ».

(donnée en la ville impériale de Chasteau-en-Cambrésis, le 6ème jour de novembre)

C'en est fait de l'indépendance de notre ville. L'empereur est à Cambrai, le 10 novembre.

Les excuses des bourgeois présentées par le chanoine Ballicq, doyen du chapitre, de façon persuasive, le calment un peu, et il répond à l'orateur : « tu es un laid homme, mais tu as un beau parler ». Mais les bourgeois furent condamnés à payer 100,000 florins pour bâtir une citadelle qui empêcherait à l'avenir toute incursion étrangère « contre la neutralité du Cambrésis et de Cambrai ». Charles-Quint parle en maître omnipotent. Il se croit de la lignée de Charlemagne et s'intitule : « Charles, empereur des Romains, toujours Auguste ». à la mode antique.

Cette citadelle sera construite sur le mont des Bœufs où s'élevaient le sanctuaire et le monastère de Saint Géry, patron du diocèse depuis l'an 963. De nombreuses maisons l'entourent. Tout sera rasé. Cette forteresse permettra ainsi de surveiller les Cambrésiens, et de « tenir la ville ». En attendant qu'elle existe, Charles-Quint se fait remettre les clefs du Château de Selles. Il est le maître à Cambrai ; et lorsque la citadelle sera achevée (en 1549), l'empereur demandera aux États du Cambrésis de l'attribuer à son fils Philippe, reconnu protecteur des églises de Cambrai, en qualité de prince d'Alost. Les États refusent. Alors Charles-Quint fera de la citadelle, un fief indépendant de l'empire et le donnera en Burgraviat à son héritier, le futur Philippe II.

Charles-Quint, toujours en courroux contre le roi de France, après s'être assuré des positions « clefs » de Cambrai, continue la guerre. Elle ravage le Piémont. Elle pénètre en France. Les armées impériales sont aux portes de Meaux. Paris est menacé.

Alors, écrit l'historien Mézeray, chacun s'enfuit de la capitale vers Rouen ou Orléans. La Seine est couverte de bateaux d'évacués, qui trop lourdement chargés de meubles et de gens, coulent à pic. Dans Paris abandonné, les pillards s'en donnent à cœur joie. Il n'y a plus de police, ni

d'ordre.

<u>1544</u>

Le traité de Crépy-en-Valois ramène la paix. Un mariage le consolidera. Le duc d'Orléans épousera la fille de l'empereur. Elle lui apportera en dot Pays-Bas et Franche Comté. Leurs enfants seront les premiers monarques d'une dynastie de Bourgogne. Mais le dauphin meurt avant le mariage en 1545, de la peste, alors qu'il lutte contre les Anglais, alliés de l'empereur, en Picardie, et qui refusaient la paix. Ce beau projet n'aura pas eu de lendemain.

Mais celui de la démolition des remparts de notre ville du Cateau se réalisait. Charles-Quint, en novembre 1543, envoyait un corps de troupe y prendre ses quartiers d'hiver, car les Français pourraient s'y établir comme en une citadelle opposée à celle qui allait surgir à Cambrai. Il fallait en faire une ville sans défense. Les Catésiens, eux-mêmes, réclamaient cette garnison, dans une supplique à leur seigneur évêque : « Sans défense de remparts, ils seront réduits à mourir de faim exposés à pillage et attaques ; qu'une garnison les préserve au moins des incursions des Français, ils en supporteront, au besoin, les frais d'entretien ».

Mais si la destruction des remparts est définitivement décidée, ils demandent qu'on respecte au moins la grosse tour du palais de l'évêque, afin qu'elle puisse servir de refuge pour les habitants du Cateau et leurs bestiaux.

Espagnols et Albanais sont donc en garnison au Cateau et traitent la ville en pays conquis ; cependant que Sancho Bravo, maître de camp, dirigeait les travaux de démantèlement. Mais ce travail est long, et le 9 mai 1544, la reine de Hongrie s'informait, voulant savoir si bientôt tout serait terminé.

Elle envoyait de Bruxelles, le sieur de Toulouse auprès du sieur de Harchies, gouverneur de Cambrai pour hâter la démolition. 2 ou 3 enseignes de piétons devaient, par ses soins, être sur le champ dirigés sur Le Cateau pour aider Sancho Bravo, car les Espagnols en garnison au Cateau devaient rejoindre le vice-roi de Sicile, Don Fernando de Gonzague, sous les murs de Luxembourg.

Marie Hongrie a reçu la requête de Mgr Robert de Croy, appuyant celle de ses sujets : tout doit passer par elle. Elle est gouvernante. Archevêque et empereur transmettent par elle, suppliques comme ordres.

Elle semblait, le 6 novembre 1443, répondant de Valenciennes, à son neveu courroucé, lui donner raison. Mais c'était peut-être pour le calmer. Les gens irascibles n'admettent pas la contradiction directe. « Monsieur de Cambrai, écrivait-elle alors, en a usé comme tel que Votre Majesté le baptise (« le fol évèque »), vous assurant qu'il sera bien fin s'il me fait jamais porter parolles en son nom ».

Et cependant, elle est émue par les justes demandes du malheureux évêque et des Catésiens.

<u>N.B.</u>

« Il vous plaise faire réserver en cas que vous voulussiez continuer à démolir et à faire ruyner ladite ville, à tout le moings, la grosse tour étant en la maison épiscopale d'icelle, afin que les povres gens et leurs chevaux se puissent retirer dedans.

Ladite tour est dedans laite ville et non sur la muraille d'icelle ». »

Mai 1544 - De la requête à l'évêque de Croy à la reine de Hongrie (original) Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, 1881, tome 37, p. 226

Peut-être aussi, son aumônier , Mr Philippe Majoris, Catésien d'origine, est-il intervenu,

ainsi que le légat du Pape ? Car, Le Cateau est forteresse en terre d'église, appartenant à l'église de Cambrai. Jadis, il avait fallu la permission de Rome pour raser la Malmaison.

Quoiqu'il en soit, Marie de Hongrie, agit. Voici ses instructions écrites à Gilles de Bourbon, « contre rolleur » (contrôleur) des ouvrages de la citadelle de Cambrai : « De par l'empereur, vous ordonnons, cher et bien-aimé, tout en hâtant la démolition du fort du Chastel-en-Cambrésis, de ne point toucher à la maison épiscopale, ni à la grande tour, estant en icelle, (voilà bien située la grosse tour Lévèque), vous la laisserez entière pour la retraite des pauvres gens contre les courses des ennemis. »

Heureusement, les nécessités de guerre sauvèrent Le Cateau d'un véritable démantèlement.

Lorsque le sieur de Toulouse, venant de Cambrai, gagne Le Cateau, il croise en route les pionniers de Cambrai, qui en reviennent. Le travail n'est pas, tant s'en faut, terminé; mais ils ont dû se replier sur Cambrai, car les Espagnols ont quitté Le Cateau, le matin même, et les démolisseurs n'auraient plus été protégés contre les attaques des Français, toujours à proximité (la garnison était partie vers Luxembourg).

C'est ce qu'explique le contre rolleur de Bourbon, dans son rapport à la gouvernante Marie. Et tout au long, il lui expose l'état des travaux de démolition du pauvre Chastel.

« Depuis la Porte Poilquien (plus tard Porte de Landrecies), tirant vers la Porte Lévèque (Porte de Cambrai) a été le quartier que le sieur Loys Perez, maistre de camp, ordonna au dit Gilles de Bourbon, faire abattre par les pionniers. »

Puis ont commencé à démolir les pans de mur, entre la susdite Porte Poilquien (Route de Landrecies) et la tour de Monconfort (Moncorsauf, dans les archives du Cateau, protégeait l'abbaye), et l'autre quartier, tirant jusqu'à la rivière (partie est et sud des remparts), de la Porte Belle à la Porte Eauresse.

Puis il donne des détails.

« Les pionniers ont abattu les murailles, une partie des terrassements, et une tour cornière jusqu'à la Porte Lévèque, jusqu'à l'endroit de l'eau « qui vient es fossez » (où l'eau remplit les fossés des remparts). On eut pu facilement entrer par là à cheval. Les pionniers ont besoigné jour et nuit sans cesse.

La tour Monconfort (ou Moncorsauf) était épaisse de 6 pieds. On l'a fait sauter avec 9 tonneaux de notre poudre.

L'une des tours jumelles de la Porte Poilquien est abattue ; l'autre jumelle est toute fendue et cassée de « l'estonnement » (l'ébranlement). Quelque coup de canon ou de grand vent la ferait tomber.

Seules la tour Saint Adrien, au sud, et la tour des Arquebusiers (angle nord-est) sont restées. Cette dernière « restouppée » (chargée d'étoupe) pour la faire sauter, sans le bref partement des Espagnols.

Heureux départ des troupes, qui préserva cette importante tour et le reste. Le démantèlement avait été effectué sur 1 800 mètres de remparts. Vraisemblablement, on en resta là.

En juin, Mgr Robert de Croy intervenait encore auprès de l'empereur pour clore la ville de palissages et de haies vives, car, nuitamment ennemis et pillards venaient dévaliser la ville (assaillants des garnisons de Guise et de Landrecy); la misère est effroyable en la cité. Robert de Croy supplie l'empereur de donner à son commissaire de Valenciennes, l'ordre d'envoyer des vivres au Chastel; sinon les habitants devront s'enfuir et aller chercher leur subsistance en Hainaut.

Sans doute, Charles-Quint fut-il touché par ces missives éplorées. Le 18 septembre, il logeait au Cateau. Il put juger de la situation lamentable.

Mais ce n'est que le 1^{er} mars 1545, qu'il permettait de « clore la ville de Chasteau-en-Cambrésis, pour préserver les manans des courses et pilleries des mauvais garçons et vagabonds, et ce, sur l'avis du seigneur de Bugnicourt.

Les archives du Cateau témoignent des dégâts et ravages dont souffrirent ville, faubourgs et alentours.

1543 : FF 16, page 6

Jean Canonne, Jean Cadart, Jehan Lengrand, Jehan Noiret, Noël Waucquier, ont chargé Jehan Lemoine, marchand à Guise, de récupérer leurs chevaux enlevés par le capitaine et gens de guerre et conduits à Guise. Ils se sont obligés, en la main du châtelain Anthoine de Martigny (bourgeois faisant fonction de châtelain) sur peine de 1 angele d'or (monnaie d'or portant un ange).

1544 : FF 16, page 33

Gérard de la Drière, censier de Richemont (entre Le Cateau, Montay, Forest) pour l'hospital Saint Ladre de Montay, déclare qu' « édifices et amaisements estant à Richemont ont été saccagés, démolis ; il n'en est plus rien resté. », et ce « par l'oppression et la fureur des guerres et camps d'une partie et d'aultre qui se sont faicts et tenus es années modernes, ent hors icelle ville du Chastel. »

1545 : page 71

La fureur des guerres avait atteint également les confins du Cambrésis. L'abbaye de Fesmy avait eu « ses édifices brulés, plusieurs fois ruinés », en l'an 1542 notamment.

Aussi, le 4 avril 1545, Damp Claude le Borgne, abbé de Saint Estienne de Fesmy, Damp Noël Ghuiblet, prieur, et Georg Lengherand, vendent-ils 300 florins carolus, leur hostel de Fesmy (refuge de l'abbaye) au Cateau, au très révérend Père en Dieu, Monseigneur Robert de Croy. Le Saint Siège a autorisé cette vente dont le produit sera employé à relever le monastère.

Cette même année, Mgr de Croy signe avec les députés de Charles-Quint un concordat qui délimitera les frontières entre Cambrésis et châtellenie de Landrecies, après ces années tumultueuses.

<u>1548</u>

Et la paix revient en Cambrésis ; mais, en 1548, l'année qui suit la mort de François Ier, Charles-Quint veut réaliser l'unité des Pays-Bas ; par la transaction d'Augsbourg, il rompt la vassalité qui les rattachait à l'empire et groupe les 17 provinces en cercle de Bourgogne, soustrait aux lois impériales, mais protégé par l'empereur ; et par la pragmatique sanction de 1549, il déclare que ce cercle de Bourgogne constitue « un tout impartageable et indivisible qui suivrait toujours le même héritier ». Mais le problème de la Réforme allait bouleverser l'Europe. Luther avait beaucoup d'adeptes, en nos régions, et à l'auberge des 17 provinces à Cambrai, rue Saint Nicolas habitaient (ou auraient habité) les hosteliers Calvin. Leur fils allait devenir célèbre, et la guerre civile diviserait le royaume et les 17 provinces.

1549 : FF 17, f.24 v

En attendant l'année 1550, Mgr Robert de Croy continuait d'agrandir son domaine de Montplaisir, et d'un bosquet près de la Croix de la Thonnoire, touchant à la rue de Saint Sauveur, et des héritages de Bousies, de la Belle image de Saint Nicolas, en bas, l'opposite du moulin de Reportes.

Il y rédigeait en en expédiait les lettres de convocation d'un synode, tenu ultérieurement à Cambrai, où Monseigneur allait étudier avec ses conseillers, les modalités d'exécution dans le diocèse, des décrets impériaux promulgués à la diète d'Augsbourg.

Henri II (1547-1559), deuxième fils du roi François Ier (le dauphin, François, était mort des suites de la captivité de Madrid) est alors sollicité par les princes allemands. Ceux-ci résistent à l'impérialisme de Charles-Quint. Ils sont favorables à la Réforme et désavouent le compromis d'Augsbourg. Le nouveau roi de France signe avec eux le traité secret de Chambord. Les princes dissidents cèdent à la France les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et le quatrième : Cambrai.

Mais il faut d'abord les conquérir. Les Français envahissent la Lorraine, prennent Nancy et les trois évêchés. Henri II vient assiéger ensuite Cambrai, mais sans succès (septembre 1553). La citadelle toute neuve fait ses preuves. Elle est vaillamment défendue par Ponthus de Lallaing.

De là, il se retire au Cateau. (Le 16 septembre 1553, campement devant la ville ; Henri II loge à Montplaisir avec le connétable de Montmorency et l'amiral de Coligny) pour marcher contre les troupes de Charles-Quint, campées près de Valenciennes.

LES FRANCAIS AU CATEAU

Le séjour du roi de France est décrit, avec force détails, par un contemporain, dans « L'Histoire française de notre temps », éditée à Paris en 1581. Ce chroniqueur était-il dans les rangs de l'armée qui fit démonstration en Cambrésis ? il s'appelait Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu.

« Sa Majesté était logée et la plupart des princes, en une magnifique et triomphante maison de plaisance, près de la ville du Chasteau, qui estoit à l'évèque de Cambray ». Il loue en passant la « grande bénignité du seigneur évèque ».

« Le Château-Cambrésis est une petite ville, chambre épiscopale de Cambray, située au pendant d'une vallée, le long de laquelle passe une petite rivière, bordée de belles prairies et jardins. »

Le roi respecte la neutralité du Cateau, se contentant d'y placer une enseigne (1 officier et 30 hommes), pour en faire police. Toutes les portes de la ville sont fermées, sauf l'une où il y a bonne garde.

Mais les villages du Cambrésis eurent à souffrir, et aussi les environs du Cateau. Le censier de Becquériaux, Michel Rogier, près de Basuel, et Jean Willers de Robercourt, réfugié à Castillon, demandent diminution de leurs fermages. Les dépouilles (récoltes) engrangées ayant été prises par oppression de la guerre présente.

FF 17, f. 98 , 1552 (vieux style) l'année commence à Pâques

HENRI II AUX LOGIS DU MONTPLAISIR

Du haut des terrasses du Beau Regard, Henri II et sa suite pouvaient contempler la ville, et à l'est, les riches campagnes vallonnées allant vers le Bois Lévèque, où des années de guerre avaient semé la misère tel à Richemont.

Guillaume Paradin est le plus minutieux des narrateurs. A lui la parole : « En un pendant sur l'Occident, sont 4 beaux corps de Palais, édifié par l'évèque de Cambray, moderne, qui est de la maison de Croy. Partout dans le palais, sa devise est répétée « A jamais Croy ».

I Au plus haut est le palais dit Beauregard, ou Bellevue, près d'un petit taillis, entre les plus beaux et plus superbes jardins qu'il est possible. Y étaient logés le Roy, le cardinal de Lorraine, et

le duc de Guise. Il mérite bien son nom. D'une haute galerie, soutenue par des colonnes, on a une « récréation » de ville, faubourgs et alentours.

II Au-dessous de ce logis, un autre plus grand, construit avec grand artifice d'architecture, orné par le dedans de grandes statues de marbre, de peintures et diverses fontaines et une fort belle chapelle, où sont peintcs tous ceux de la maison de Croy avec leurs armoiries. C'est Mon Plaisir où était logé le cardinal Farnèse.

III En-dessous, entre la belle Saulsaye (entouré de saules), un pavillon carré, avec ses 4 tournelles, aux 4 coings, accompagné de canonnières, répondant les unes aux autres, et du côté d'Orient, qui regarde la ville, y a une belle volière pour tenir des petits oisillons.

Tout à l'entour dudit pavillon, profonds et larges fossés,à fonds de cuves pleins d'eau et grande quantité de gros et petits poissons.

Pour y entrer, faut passer un petit pont levis ; et se nomme : « Mon Soulas », auquel étaient logés le cardinal de Chastillon et l'évesque d'Albi. (soulas...délassement)

IV L'autre qui était près de la porte de ce grand clos est situé d'un côté sur la rivière, fort grand, somptueux et magnifique, et au-dessous d'un des côtés, il y a une grande porte et un pont pour aller à la ville.

Ce quatrième et dernier palais, s'appelait « Mon Déduit » (mon réduit de défense ou mon refuge). Dedans, était logé le trésorier de l'épargne avec les secrétaires des commandements.

Et étaient tous ces quatre logis, accomplis et accommodés de toutes leurs appartenances, de manière que ce lieu semblait proprement un vrai « Paradis de délices ».

Ainsi, avait l'évêque de Cambrai, son Beau Regard, son Plaisir, son Soulas, son Déduit. Un peu au-dessus, le long de la rivière, était le connestable avec l'avant-garde.

DESTRUCTION DU CATEAU EN 1554 (Vieux style)

En février 1553 (vieux style), 1554 pour les chroniqueurs, tel Paradin (Pâques alors commençait l'année), les Français reviennent au Cateau. Un hérault du roi de France avait demandé au gouverneur de la citadelle de Cambrai, à nouveau, de livrer la place et la ville. Refus. De là, les Français descendirent au Cateau.

Après leur départ, des Espagnols et mercenaires vinrent tenir garnison en notre ville. Les habitants sont brimés. Certains se réfugient en Hainaut.

Et voilà que cette garnison sera cause du malheur du Cateau. Car elle viole la neutralité par sa présence permanente et non de passage. L'an 1555 (1554, dans les archives du Cateau), le Maréchal de Saint André* revenant de Saint Pol et de Hesdin, va vers Mariembourg (la ville de Marie la gouvernante, fondée en son honneur), pour ravitailler la place. Ambroise Paré** l'accompagnait.

- * Jacques d'Albon, Maréchal de Saint André, fut tué à la bataille de Dreux, contre les Huguenots, le 10 décembre 1562.
- ** Ambroise Paré était à la prise du Cateau (avril 1554). Âgé de 44 ans, il était depuis 4 ans chirurgien du roi Henri II. Peu avant sa venue au Cateau, il avait découvert et inauguré la méthode de la ligature artérielle.

(Docteur Cathelin, janvier 1940, dans la Revue moderne de médecine et de chirurgie)

Or, les Français (nous enseigne l'historien de 1581, peut-être toujours Guillaume Paradin) « étaient sûrement avertis, qu'au Chasteau-Cambrésis, étaient logés un nombre d'Espagnols et quelques autres compagnies de gens du pays. En une nuit, ils allèrent les surprendre, si cautement (par ruse) et secrètement qu'au point du jour, au changement de guet, furent « eschellés » et assaillis de toutes parts. » (l'escalade des murs réussit donc).

Et n'eurent meilleure défense que de se sauver et sortir, où ils trouvaient les passages ouverts.

Le surplus de ceux du pays qui se trouvèrent en tête et qui s'étaient mis en défense, à la furie (dans la fougue du combat) furent exécutés et passés au fil de l'épée.

Les Espagnols étaient des soldats réguliers, et « en agissaient de même avec les soldats français » ; les autres étaient considérés comme francs-tireurs qui violaient la neutralité du Cateau.

« Après tout cela, et ce fut le 1^{er} avril 1554 (vieux style, 2 avril 1555, nouveau style) pour autant que ce lieu semblait fort propre à l'empereur, pour y assembler un camp, à raison des commodités de toutes choses, qu'il y pouvait avoir et recouvrer, les Français ruinèrent cette petite villette et quelques endroits de cette belle maison de l'évesque de Cambray. » (Histoire française de notre temps, éditée en 1581)

« Que pitié! » gémit un contemporain, de la « ruyne, démolition, destruction des maisons en clos et les faubourgs du Chasteau, par les ennemis françois », selon la formule qui revient sans cesse dans les archives de ville (FF 19, 20, des registres, qui de 1552 à 1555 n'ont pas été tenus) : prisonniers, incendies, pillages... quatre maisons restèrent intactes. L'abbaye fut également détruite. Vaillamment, nos ancêtres, sitôt l'ennemi parti, relevaient leurs ruines, dans la ville anéantie, dès les années suivantes.

En 1556, Monseigneur Robert de Croy meurt. Il avait donné, de son vivant, l'hostel de Fesmy (Faimy), du moins d'une des parties, rue Saint Martin, à une certaine Barbe Maston. L'héritage de ce logis retourna-t-il à sa mort, à l'hostel de la Court Lévesque, auquel il tenait ? L'acte de donation prévoyait que oui, si Barbe mourait sans enfants, ou le rachat pour 500 carolus d'or aux héritiers de ladite Barbe. Aucun texte ne le révèle. Il laissait à l'église Saint Martin de magnifiques ornements brodés d'or et d'argent à ses armes, à charge d'un obit annuel « priant Dieu pour le repos de son âme et ses prédécesseurs (registres de Saint Martin).

La même année, Marie de Hongrie décédait, et l'empereur Charles-Quint abdiquait, découragé, déçu. C'était la fin de son rêve. L'unité de l'Allemagne n'existait plus, l'indépendance territoriale et religieuse de chaque prince allemand l'ayant brisée. Il ne parvenait même pas à conserver pour son fils et héritier Philippe II la dignité impériale. Flandres et électeurs n'en voulaient pas, sa froideur le rendant impopulaire. Charles-Quint fit donc élire empereur Ferdinand, roi de Hongrie, son propre frère, un Habsbourg, et Philippe II régna sur les Espagnes lointaines. La Réforme était cause de cette séparation. La propagande luthérienne n'avait pas été une simple « querelle de moines », comme l'avait cru tout d'abord le Pape Léon X. Elle allait ébranler l'Europe et morceler les Pays-Bas, et Charles-Quint allait s'enfermer dans un monastère.

Philippe II (1566-1598), s'il n'est pas empereur, est époux de la reine d'Angleterre Marie Tudor. A ce titre, il a pour alliés les Anglais. Le duc de Savoie Philibert est également avec lui. Ils envahissent la France par nos régions, la grande route des invasions. Les Anglais logent alors au Cateau. Philippe II aurait séjourné au Cateau avec des gentilshommes anglais (Jules Finot, archiviste du Nord, 1887, dans l'introduction à l'inventaire de archives du Cateau). Ces Anglais allaient sous les ordres du duc de Savoie attaquer Saint Quentin, qui fut pris le 10 août, jour de la Saint Laurent, malgré la défense de l'amiral Coligny.

Charles-Quint fut heureux de ce succès. En mémorial, il fit construire l'Escurial, monastère dont la forme rappelle le gril où rôtit Saint Laurent, lors de son martyre.

Le connétable de Montmorency ne rétablit pas la situation : la route de Paris était ouverte. Les atermoiements de Philippe II permettent à Henri II de refaire, de réunir une nouvelle armée et le duc de Guise, rentrant d'Italie, frappe un grand coup. Le glorieux défenseur à Metz devient en 1558 le libérateur de Calais, que les Anglais tenaient depuis 211 ans. La reine Marie Tudor ne s'en consola pas. En mourant, elle disait : « Si l'on ouvrait mon cœur, on y trouverait gravé le nom de Calais ».

La paix devenait possible. Philippe II n'avait plus d'argent. Le Turc le harcelait à Minorque. Les Espagnes, les Pays-Bas se passionnaient pour la Réforme. L'évêque d'Arras, le futur cardinal Granvelle, et Montmorency amorçaient des pourparlers. Il y eut les entrevues de Cercamps, en automne 1558, qui précédèrent les conversations du Cateau-Cambrésis. La mort de Marie Tudor les facilitaient, car Élisabeth, la nouvelle souveraine, championne de la Réforme, détestait Philippe II.

PAIX DU CATEAU-CAMBRESIS (2 avril 1559)

On choisit pour réunir les Anglais, en froid avec les Espagnols, ceux-ci et les Français, un terrain neutre : Le Cateau, ville du seigneur évêque de Cambray, alors Maximilien de Bergues (1556-1570), était tout désignée. Patronné par l'évêque d'Arras, Antoine Perrenot de Granvelle, grand chevalier des Pays-Bas, l'évêque élu n'avait pas encore obtenu ses lettres du Pape Paul IV. Il ne sera jamais fait mention de sa personne au cours des récits et cérémonies du traité.

Fin décembre 1558, le fourrier de la cour, Michel Mariage, dit Barbasan, arrive au Cateau pour faire les cantonnements et s'occuper des logements des plénipotentiaires.

On avait choisi Le Cateau, à cause aussi des 2 palais seigneuriaux, hélas, bien délabrés depuis 1554.

Les logis du Montplaisir, comme l'hostel de ville de la Court Lévèque étaient : « châteaux démeublés et sans fenêtre » rapporte dans ses mémoires le cardinal de Granvelle. Les pavillons élevés par feu Robert de Croy, durent « à grande diligence, être clos de fenestres de papier en chassis de latteaux ».

Messieurs les « Députés sur la communication de la paix », eurent grand mal à parvenir au Cateau, les premiers jours de février 1559. L'hiver avait rendu les routes impraticables, et beaucoup de bagages et de mules versèrent en chemin.

Les logements hâtivement aménagés, manquaient de confortable, et il y eut démêlés pour le répartition des appartements. Les Anglais restèrent en ville, dans le château de la Court Lévèque.

Les hôtes de marque logèrent dans les hostels du Mont Plaisir. L'animatrice, celle qui sauva la paix, Christine de Danemarck, duchesse douairière de Lorraine s'installa à « Mon Soulas », médiatrice entre les deux partis franco-espagnols, qui habitèrent, les Espanols au Beau Regard et Mont Plaisir, en haut du parc, et les envoyés de France, Mon Secours et la Belle Image*, tout en bas. Leurs suites s'installèrent en ville.

• La Belle Image de Saint Nicolas, enseigne d'une auberge, annexée à l'hostel de Montplaisir ou alors réquisitionnée pour la circonstance.

Les hôtes du Cateau étaient des personnages de marque. Les principaux délégués de Philippe II, d'abord : le duc d'Albe, Ferdinand Alvarez de Tolède, Espagnol pur sang, dur et implacable, conseiller favori du roi et qui fut son mauvais génie.

Guillaume de Nassau, prince d'Orange (1533-1584), alors gouverneur de Hollande, généralissime des armées de Charles-Quint. C'était, appuyé symboliquement sur son bras, que l'empereur avait paru aux États, le jour de son abdication, à Bruxelles. On l'appelait le Taciturne ou le « Taiseux » (le silencieux) ou le Magnifique.

La guerre civile allait opposer bientôt duc d'Albe et Guillaume prince d'Orange.

A côté d'eux: Antoine Perrenot de Granvelle, grand chancelier des États des Pays-Bas, alors évêque d'Arras, plus tard cardinal, diplomate et dévoué à la cause de Philippe II. Ses efforts et sa valeur se heurtèrent à la violence du roi d'Espagne et à l'influence du duc d'Albe.

Du côté français, des noms connus et retenus aussi par l'histoire. En tête, le cardinal de Lorraine, frère du duc de Guise, fils (?) de la duchesse de Lorraine, grand diplomate et tenant les postes de ministre de l'intérieur et des finances de la France. (Charles, cardinal de Lorraine (fait cardinal le 3 août 1547), archevêque de Reims, mourut le 26 décembre 1474).

Le connétable Anne de Montmorency, tout puissant à la cour et le Maréchal d'Albon de Saint André, qui avait laissé mauvais souvenir au Cateau, lors de son passage destructeur d'avril 1554, tous deux faits prisonniers avec Coligny (neveu par alliance du connétable) à Saint Quentin par le duc de Savoie en 1557, et « libérés provisoires sur parole » et rançons. Hommes de guerre avant tout.

A côté d'eux, Jean de Meillery, évêque d'Orléans et Claude de l'Aubespin, secrétaire du roy, « secrétaire dEtat », signa-t-il en paraphant le texte du traité.

En ville, en l'hostel de la Court Lévêque, les ambassadeurs anglais : Thomas Thurlby, évêque d'Yorck, Nicolas Wooton, doyen d'Yorck, et Thomas Howard d'Effingham, premier gentilhomme de la chambre.

Enfin, le représentant du duc de Savoie, Thomas Langusci, comte de Stropiano, petit personnage. L'histoire ne dit pas s'il fut logé dans un palais, à l'abbaye, ou à l'auberge.

Une femme mena à bien l'entreprise difficile de concilier les adversaires et de faire la paix. Cette émule de Marguerite de Bourgogne et de Louise de Savoie fut la duchesse de Lorraine. Opiniâtre, décidée à réussir, d'une patience à toute épreuve, elle était à la fois cousine de Philippe II et belle-mère, depuis peu, d'une fille de Henri II.

C'est dans sa « chambre », dans ses appartements, sur la colline du Mont Plaisir que se tint la première réunion générale, le 2 février 1559, à 1 heure. Le connétable de Montmorency et le cardinal de Lorraine déclarèrent que les Français conserveraient envers et contre tous Calais (repris aux Anglais par le duc de Guise le 8 janvier 1558), car les Anglais qui s'étaient installés au haut bout de la table avaient eux déclaré, au nom de la reine Élisabeth « que se gracieuse Majesté faisait des vœux pour la paix entre princes chrétiens, mais que son devoir de souveraine était de rendre Calais à son peuple. « Déclaration lancée, rapporte un témoin, d'un ton sec et péremptoire ».

La conférence de paix commençait mal. Le cardinal de Lorraine avait répliqué que le duc de Guise, son frère, avait juré « qu'il lui coûteroit la vie de 100 000 hommes et la sienne avec » plutôt que d'évacuer sa dernière conquête, Calais.

Le 12 février au matin, le connétable descend en ville « pour y entendre la messe » ; en réalité, pour discuter avec les Anglais. A la réunion plénière de l'après-midi, dans la chambre de la duchesse, la discussion du matin n'avait pas éclairci la situation. Les Anglais s'efforçaient de rallier à leur thèse les Espagnols, qui se taisaient ; mais le duc d'Albe réclamait la Corse, sous prétexte qu'elle avait appartenu au roi d'Aragon. Les conversations étaient malaisées, car elles se faisaient en latin. De plus, le duc d'Albe était très sourd, et comme les maréchaux français, il n'entendait guère mieux la langue d'église ; d'où longues explications fournies par Granvelle et le cardinal de Lorraine, faisant office d'interprètes.

Bref, on était dans une impasse... diplomatique. Homme d'action et de décision, le connétable de Montmorency, embarrassé dans « ces toiles d'araignée » d'intrigues, prend la porte

et va trouver son roi. Henri II lui donne sa confiance : « laissez-les donc discourir à leur aise, mais faites la paix si vous pouvez ».

A son retour de France, le 3 mars, la discussion reprend, toujours sur Calais, dans les appartements de la duchesse. Débat aigre-doux où Français et Anglais se reprochèrent tout ce qu'ils avaient sur le cœur depuis la Guerre de Cent Ans. Les Français se levèrent vivement et quittèrent la salle. Ils se concertent dans les jardins du Mont Plaisir, mais un page apporte une nouvelle : l'ordre est donner par eux de seller les mules et d'atteler les carrosses, pour rentrer en France. La duchesse se lève et va les calmer.

Mais le temps presse. La trêve est à sa fin. Guerre ou paix ? Il faut choisir. La bonne duchesse fait adopter le plan Granvelle-Montmorency : tout finira entre France et Espagne par des mariages.

Philippe II, veuf de Marie Tudor, épouserait Élisabeth, fille de Henri II et de Catherine de Médicis. Du coup, les Espagnols soutiennent les Français contre les prétentions anglaises.

Il y a détente. Le connétable et milord Howard chassaient quelquefois ensemble au Bois Lévêque, et avaient alors des rendez-vous secrets.

Et le 8 mars, le duchesse de Lorraine (dont un fils avait épousé le 22 janvier Claude de France, fille de Henri II), promettait aux Anglais que le roi de France rendrait Calais, dans 6 ou 7 ans. On verserait une somme énorme, au choix de l'Angleterre. Les Anglais acceptent car l'orgueil britannique est sauf, le 12 mars.

Après un mois de palabres, on rédige enfin le traité. Le 28, c'est au point et le connétable de Montmorency écrit à ses neveux, l'amiral Coligny et le cardinal de Châtillon, que la paix est faite, et les charge d'annoncer à Marguerite de France, sœur d'Henri II, déjà mûre, que son mariage avec le duc Philibert de Savoie est décidé.

SIGNATURE DE LA PAIX

Le 2 avril, la paix est signée entre France et Angleterre, le lendemain, entre France et Espagne. Elle est publiée au lutrin de l'église Notre-Dame de la Halle « par les hérauts du roy Philippe et Henri de Valois, à dix heures du matin ».

Où fut-elle signée ? Une tradition locale désigne comme Maison du Traité, l'ancien hostel de Fémy, appartenant à Robert de Croy et donné par lui à Barbe Maston, situé rue Saint Martin, et tenant à la grosse tour Lévèque et à l'hostel de la Court Lévèque. Cette hypothèse ne s'appuie sur rien. Il faudrait que la grande salle du palais ait été tellement délabrée qu'on ait dû choisir l'ancien hôtel des Abbés de Fémy pour la grande réunion finale. Peut-être, un texte d'archive permettra-t-il un jour de trancher la question. Quant aux armes sculptées sur la façade de la maison dite du traité, elles semblent, quoique presque effacées, être, avec les 2 crosses, les armoiries d'un abbé de Fémy, peut être le fondateur ou le rebâtisseur du refuge en les murs du Cateau.

CLAUSES SECRÈTES DU TRAITE DU CATEAU

Il y eut des clauses secrètes au traité, conclues par l'intermédiaire d'un envoyé du Pape Paul IV, et qui prévoyaient le partage de l'influence coloniale, des zones de mer où Français et Espagnols auraient droit d'exercer leur puissance. Il semble que finalement, ce soient les Anglais qui aient profité de cette clause. Hollandais, invincible Armada, flotte française, furent handicapées par les puissantes escadres d'Albion, qui conquit la maîtrise des océans, avec le

temps.

Quant aux clauses officielles du traité, elles furent mal accueillies en France.

Et pourtant, Henri II recouvrait Saint Quentin, Ham, les villes de la Somme, Le Catelet, le diocèse de Terrouanne, mais la ville détruite par Charles-Quint ne devait pas être relevée. « Paix désastreuse aux Français », voilà l'opinion populaire, faussement trompée par les lamentations des hommes de guerre, qui rêvaient du Milanais, de renouveler les prouesses de Bayard, oubliant les revers de l'occupation en Italie.

Conséquences du Traité

En effet, le traité conclu en notre ville mettait un terme à l'expansion française par les armes, au-delà des Alpes. C'était un bien. L'Italie allait peu à peu se libérer de l'emprise espagnole, et la Savoie serait à la tête de l'indépendance territoriale. Évidemment, la Corse était abandonnée aux Italiens. C'était dommage, mais, somme toute, c'était la France qui, de ce traité retirait le plus d'avantages.

L'Angleterre perdait Calais à jamais. Elle redevenait une île, d'où elle aurait plus d'ambitions commerciales, et partant, coloniales, que de visées continentales territoriales.

L'Espagne allait se retirer des Pays-Bas. Le pouvoir de Philippe II, amoindri dans les Flandres, allait s'amenuiser jusqu'à son départ définitif, et la retraite progressive des Espagnols de nos régions.

Les querelles franco-espagnoles prenaient fin. Le brandon de discorde, l'Italie, était éteint. Le duc de Savoie, allié à la maison de France, fermait la porte des Alpes sur le Piémont. Les trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, redevenaient français, alors que c'étaient des villes libres, relevant de la Diète impériale. Lorraine et Alsace étaient autonomes ; nos frontières étaient de ce côté protégées.

Telle est la défense du traité, longuement étudié par le Baron Alphonse de Ruble (1889), qui s'oppose à l'attaque des contemporains. Le duc de Guise, Blaise de Montluc, etc: « Paix honteuse et dommageable ». 150 forteresses furent rendues pour tirer de prison un vieillard connétable (Anne de Montmorency), et de se décharger de deux filles de France « Pauvre couverture de lâcheté ».

Voici exposés le pour et le contre.

MEDAILLES COMMEMORATIVES

L'on frappa des médailles commémoratives : « Regium concordia », la concorde des Rois, porte l'une d'elles, en exerque, représentant « deux royales mains jointes ».

Le monument de Philibert de Savoie, à Turin, statue équestre, a dans ses bas-reliefs de bronze, « le Traité du Cateau-Cambrésis », Fut-il démoli, en août 1943, comme une gravure semble le montrer, lors des bombardements aériens de la ville ? C'est à vérifier.

TRAGIQUE TOURNOI DE FÊTE

Ce qui fut lamentable, ce fut la catastrophe qui endeuilla les fêtes données à Paris, pour solenniser les deux mariages, fruits du traité catésien. Le 30 juin, lors du tournoi traditionnel en ces jours de liesse, le roi Henri II fut blessé mortellement par la lance du capitaine de ses gardes, le comte de Montgomery (fracture du crâne, lésions cérébrales). La lance défonça la tempe gauche su souverain.

Le roi à l'agonie, ordonna de célébrer le mariage savoyard, qui eut lieu à minuit, le 9 juillet, à la lueur des torches, en présence de Catherine de Médicis. Le lendemain, Henri II était mort.

Quant au mariage espagnol, Élisabeth de Valois gagnait sa nouvelle patrie pendant l'hiver de 1560. Elle n'y vécut que 8 ans. En 1568, elle mourait, laissant deux infantes. L'aînée, Isabelle Claire Eugénie, la fille préférée de Philippe II, alors âgée de 2 ans, deviendra plus tard la

ENTRÉE SOLENNELLE AU CATEAU DE MAXIMILIEN DE BERGHES

Le 20 août 1559, quittant la plage de Flessingue, en Flandre, pour l'Espagne, Philippe II laissait à sa place, comme gouvernante des Pays-Bas, sa sœur Marguerite de Parme (1559-1566, puis 1580), fille naturelle de Charles-Quint et d'une bourgeoise d'Audenarde, une flamande de naissance, et fort habile; la situation difficile dans le pays et au conseil d'état ne s'était pas améliorée par la création de 13 nouveaux évêchés en Pays-Bas. Le Pape Paul IV en décidait ainsi, sur la demande de Philippe II, par la bulle du 12 mai 1559.

Le diocèse de Cambrai perdait les régions de Bruxelles et d'Anvers, rattachés à Malines, mais devenait siège d'un métropolitain. Maximilien de Bergues fut donc le premier archevêque de cette nouvelle province ecclésiastique, auparavant rattachée comme évêché suffrageant à l'archevêché de Reims. Les évêchés d'Arras, Tournai, Namur et Saint Omer dépendaient de Cambrai. L'archevêque de Reims, alors le cardinal de Lorraine (le négociateur du traité) protesta contre cette décision, qui enlevait Arras, Tournai et Cambrai à sa juridiction.

Ce n'est qu'en 1562, que Monseigneur de Berghes reçut le titre d'archevêque, les pourparlers entre Rome et Reims n'ayant pris fin qu'alors. En 1678 d'ailleurs, l'archevêque de Reims protestait encore, espérant que Cambrai, annexé à la France, allait lui être rattaché comme simple siège d'évêché à son ancienne métropole.

C'est pourquoi, Maximilien de Berghes, en 1559, lorsqu'il fait « sa joyeuse entrée » en sa bonne ville du Cateau, le 29 octobre, ne porte encore que le titre d'évêque de Cambrai.

Dom Potier a laissé une narration très colorée de cette journée. Nous nous en sommes inspirés. « Une semaine après son entrée de duc et évêque à Cambrai, Mgr de Berghes fit son entrée de comte de Cambrésis en cette sienne ville du Chastel. L'escortait de Cambrai, une suite brillante de gentilshommes et de bourgeois. »

A 9 heures du matin, le clergé des deux paroisses « avec croix et gonfanons », se réunit en l'abbaye de Saint André ; le châtelain, Claude de la Hamaïde, seigneur de Verthem, 7 échevins et le greffier, vêtus de robes longues (sans doute de drap écarlate, comme celle des échevins de Cambrai) et doublées de velours. Dom Potier précise « que Monseigneur avait offert le drap, et la ville le velours ». Ils se joignirent au cortège ainsi que l'abbé élu de Saint André, Damp Jean de la Pierre et ses religieux « en chappes et tuniques ». Le corps échevinal et le châtelain qu'on appelait le magistrat, exerçant le magistrat de la justice, avaient à leur tête le concierge, vêtu d'une robe de même couleur et porteur de la verge blanche.

Le cortège s'ébranla vers la porte Lévêque.

Mais le précédait, un groupe symbolique de 12 bourgeois de la ville, « armés de pied en cap, montés sur de beaux chevaux », représentant les douze « pères » du Cambrésis (12 comme les pairs de Charlemagne), tenant chacun en leur main dextre (droite) l'épée nue, et en la senestre (gauche), un écu armorié des armes de leur pairie.

Les 12 pairs du Cambrésis étaient de hauts dignitaires, qui auraient été créés par l'empereur Othon, avant la fondation du Cateau, pour être les soutiens de l'évêque de Cambrai *. C'étaient les seigneurs de Niergnies, Rumillies, Prémont, Audencourt, Marcoing, Cantaing, Blargnies, Cauroir, Esne, Cuvillers, Monstrécourt et Bousies (enclavé dans le Hainaut). Et les 12 bourgeois du Cateau portaient donc armures et blasons, comme les pairs aux solennités ou aux États du Cambrésis, où ils siégeaient de droit.

* Je n'ai trouvé aucune trace de ces dignitaires « pairs du Cambrésis » dans les chroniques catésiennes ou régionales, avant le 16ème siècle.

Une gravure de la réunion des États, sous Monseigneur Vanderburch est instructive et intéressante à ce sujet, sauf par l'anachronisme des costumes de ces chevaliers vêtus comme des croisés!

Après les figurants des 12 pairs, venaient donc les autorités civiles et religieuses.

Et les suivaient : « 100 compagnons à marier », bien armés de cuirasses et morillons, garnis de piques et arquebuses, avec leur enseigne déployée (sans doute les « Serments de la jeunesse », compagnie bourgeoise, sorte de garde civique autonome pour la protection de la ville). Puis s'avançaient les Arquebusiers de la ville (confrérie de Sainte Barbe), et en fin de cortège les Arbalétriers (confrérie de Saint Sébastien). Étaient-ils aussi bien habillés que leurs confrères de Cambrai, vêtus, les arquebusiers de rouge violet avec parements d'or, les arbalétriers de bleu bordé de rouge et de blanc, tous portant chapeaux empanachés de plumes aux couleurs assorties au costume ?

Le clergé et messieurs du magistrat avec le châtelain attendirent Monseigneur », à la Croix de banlieue, sur le chemin de Cambrai, qui est aux vieux fossés, c'est-à-dire à l'endroit des Hauts fossés (termes de fortifications : vieilles tranchées couvrant la ville, ouvrages avancés de la ville, au-dessus des plats fossés). De l'autre côté du Boulevard Paturle, une croix marquait la banlieue, c'est-à-dire le lieu de juridiction (ban) de Monseigneur.

A l'arrivée du seigneur évêque, l'abbé de Saint André s'approche de la monture du prélat et le salue au nom de son monastère, « l'adjurant de quelque serment par le fait de son abbaye ». Le châtelain et les échevins lui succèdent. A leur vue, Monseigneur descend de cheval « ce qu'il n'avait pas fait pour l'abbé seigneur de Saint André ». Le premier échevin, Hubert Laurent, invite l'évêque à prêter serment en tant que comte du Cambrésis « à ses humbles sujets ». Oui, répond Monseigneur. L'échevin lit ensuite la formule du serment : « de maintenir vos sujets du Chastel et châtellenie * ainsi en franchises, privilèges et libertés ». Et l'évêque de répondre : « Messieurs, je le promets ainsi ».

* CHATELLENIE (ou étendue à la juridiction de l'évêque souverain)

Le Pommereuil et Mazinghien (Robercourt) faisaient partie de la banlieue du Cateau et relevaient, Le Pommereuil, jusqu'au 18ème siècle (1738) et Mazinghien (sous le nom de Robercourt) jusqu'en 1626, de la paroisse Saint Martin, comme paroisses, et restèrent, pour la juridiction civile, rattachées au Cateau. Un connétable nommé par le magistrat de la ville (châtelain et échevins) les administrait en leur placer.

Des mayeurs et échevins nommés par le châtelain, représentant l'autorité du seigneur évêque, étaient à la tête des villages de : Catillon, Maurois, Montay, Ors, Basuel, Saint-Benin, Reumont, Sart-en-Cambrésis.

De plus, Basuel avait pour seigneur l'abbé de Saint André et relevait aussi de la justice de l'abbaye.

Rejet-de-Beaulieu (alors Beaulieu) était un hameau de Catillon.

Alors le cortège rentre en ville. Artillerie, arquebusades éclatent en salve d'honneur. Sans doute, les maisons sont décorées. Feuillages et oriflammes au-dessus des enseignes repeintes, ou dont le cuivre est luisant neuf :

« Le Molinet », à droite, en descendant vers la Porte Lévêque du faubourg, l'Image de Saint Servais, le Cornet, avant la barrière de la porte tenant au Vivier L'évêque. Le cornet est une enseigne évoquant la corne dans laquelle le gardien des portes soufflait, tel Gallu de Cambrai, ou le guetteur pour en réclamer l'ouverture.

Puis en ville, l'Écu de France et de Bourgogne, à l'entrée de la Ricq rue, et en montant la Halle, toujours à droite, le Paon, l'Empereur, le Chasteau d'Or, près de l'église Notre-Dame, la Couronne d'or.

Et plus haut, près de l'hôtel de ville, le marché avec à gauche, Saint Nicolas, les Trois rois, l'Ange, le Lion d'argent, le Croissant, le Chaudron.

Et à droite, l'Arbre d'or, le Petit chêne, Paris, l'Écu de Berghes, la Vieille couronne d'argent.

Le cortège salue la croix du marché et tourne à droite sur le marché au bois, passe devant le Heaulme et Sainte Barbe, et entre dans l'église de l'abbaye. Le Te Deum est chanté, puis nouvelle prestation de serments. Hubert Laurent, premier échevin, renouvelle sa demande : « Monseigneur, le serment que votre Seigneurie a fait ses sujets, promettez-vous derechef, devant l'image de Dieu et les saints Évangiles, de l'entretenir de bonne foi ? », et Monseigneur répondit : oui ».

Puis, le secrétaire de l'évêque, « adjure chatelain et échevins au nom du corps et communauté de la ville, d'être bons et loyaux sujets, de prêter à Monseigneur, honneur et obéissance, confort et aise si besoin en avait, et requis en sont », etc... Répondirent, les dits Messieurs « oui ».

Serments solennels, qui engageaient les prestataires, « foi jurée, foi due ». Le seigneur comte, prince souverain, jurait à ses sujets les maintien des franchises et privilèges. En retour, ceux-ci juraient fidélité. Les parjures étaient considérés comme félons.

Ensuite, après l'échange des serments, devant Dieu, le clergé restant à l'abbaye, Monseigneur était reconduit « en son hôtel ». Alors « le sieur duc » (la dignité ducale était la plus haute de l'évêque), faisait jeter des pièces d'argent au peuple, par des hérauts, en signe de liesse et de munificence.

Monseigneur Révérentissime se mit à table. Après le premier service, chatelain et échevins reviennent de la Maison de ville, où il s'étaient retirés, et offrent à leur seigneur, au, nom de la ville « une belle coupe dorée », valant environ 60 écus. Monseigneur agrée le présent, la fait remplir de vin, y boit et y fait boire après lui à tous les membres du magistrat « en symbole de concorde et d'unité.

Messieurs allèrent à leur tout dîner en leur maison de ville, recevant les invités de marque, envoyant vins d'honneur et présents aux compagnies venues de Cambrai escorter Monseigneur. Après le dîner des « moralités » et autres récréations furent jouées sur une estrade devant la maison de ville.

Ainsi finit la cérémonie, qui se déroulait avec variantes, plus ou moins de pompe, suivant les circonstance, à chaque entrée du Seigneur comte évêque, jusqu'à la Révolution.

Peut-être, le magistrat avait-il, suivant les vieux usages, droit de prendre le cheval, splendidement caparaçonné, coursier de valeur, sur lequel Monseigneur avait fait son entrée, et de s'en partager le prix de vente, ou de rachat!

MAYEUR HERITABLE

On retrouve, dans des feuillets incomplets du cachereau des fiefs (DDI), quelques privilèges du mayeur ou des fiefvès. Le mayeur (mairie héréditaire, fief qui se transmettait par héritage) était chef des échevins, fief de la mairie héréditaire, charge honorifique, vendue aux enchères publiques (on disait « au passement » public), comme tenant ce fief de l'évêque ; le mayeur (lorsque cette charge n'était pas vacante ou momentanément abandonnée) avait les droits suivants :

« Quand mondit seigneur et prince s'en vient, après son joyeux et premier avènement à Cambray, en sa ville du Chastel, ledit mayeur ou son dit seigneur (son représentant) doit servir devant Monseigneur de la première escuelle » (doit présenter le premier plat, au diner), puis « faire aller servir à table, avec ses père et compaignons, hommes de fiefs, au diner de mondit seigneur », et pour son droit, le mayeur ou son « sergent », « peut et doit lever (enlever) les coutteaux dont il aura tranché à table devant mon dit seigneur ».

FRANCS FIEFVES

Ceci est tiré d'une copie de 1660 environ, d'un vieux texte antérieur. Le mayeur est donc écuyer tranchant » au festin de l'entrée du prince. Il doit « faire aller servir » ses père (pairs) et compaignons, hommes de fief. Réminiscence des francs-fiefves avec leurs attributions, officiers de bouche, échanson, panetier, comme il en était au Moyen âge, à la table des rois, et à la cour de Charlemagne, les 24 francs fiefvès. C'est que le comte évêque est prince souverain du Cateau. En retour, ses officiers ont des droits. Le mayeur récupère les couteaux pour sa peine.

DROITS DES HOMMES DE FIEFS

Le fief 78ème, consistant « en un petit jardin à porrées » (à potager : herbes pour la porrée), près de l'héritage Saint Nicolas, rue du Bourdel (rue du Maréchal Mortier) et autres lieux, donne à celui qui le tient de Monseigneur (son possesseur), le privilège suivant :

« Droit de 1/2 mouture aux moulins de Monseigneur (il ne paie que la moitié des droits habituels), de rente de « chapons », sur les boissons, ce qui est assez habituel, mais en sus ».

« Une paire de blan gants », ce qui s'explique, car « si mon dit seigneur la mande à son premier avènement, le possesseur du fief doit le servir ; à ses mains laver, quoy faut, le bassin, l'escuelle et toile (bassin, aiguière, serviette), doivent luy appartenir ; l'officier présentant le bassin, les mains gantées de blanc ». Que de dons de joyeux avènements!

L'argent jeté à la foule, libération de prisonniers, libéralités diverses ; ces coutumes disparurent, ou ne subsistèrent que sur le papier. Mais la structure même de l'organisation judiciaire et communale persista jusqu'à la Révolution ;

LE MAGISTRAT

Le prince souverain choisissait ses 7 échevins par mi les bourgeois, administrateurs et juges de la ville, nommés pour un an.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Ils tenaient, par leur greffier, le registre aux embrefs, ou lettres écrites, double de ce que renfermait le ferme ou coffre ou chambre close, sorte de coffre fort où l'on conservait les actes, contrats, procurations. Les échevins faisaient fonction d'officiers ministériels. Pour l'administration de la cité, ils étaient assistés du mayeur héritable, ou si la charge n'était pas occupée, seulement du greffier tabellion et du trésorier massart. Le premier échevin était le premier dignitaire. Les assistaient, les deux Aînés (ou notables âgés) et les 4 connétables, chefs de police de quartier. Dès 1275 (Terrier Lévêque), était ainsi établi le conseil de ville.

ÉCHEVINS

Les échevins étaient de service par roulement de 3. Les échevins semainiers devaient assister aux plaids ou assemblées de justice tenues à la Court Lévêque ou à l'abbaye Saint André, pour les causes relevant de ces juridictions seigneuriales.

Les échevins étaient les délégués de l'autorité du prince évêque pour la ville. Ils prêtaient

serment lors de leur nomination, devant le châtelain ou le délégué de Monseigneur.

Les bourgeois leur devaient respect et obéissance. Les nouveaux bourgeois prêtaient serment devant le conseil échevinal, et payaient certaines redevances. En retour, ils profitaient des privilèges et « franchises » de la ville.

L'autorité du prince était débonnaire, mais force devait rester toujours à la loi, et aux « us et coutumes », ayant pris force de loi, du pays du Cambrésis.

FRANCHISE DE LA VILLE

Les étrangers pouvaient recourir à la « franchise » de la ville, s'ils avaient maille à partir avec la justice, après coups et blessures. Mais leur partenaire dans le « débat et mêlée » ne doit être « ni homme d'église, ni noble ». Il étaient admis bourgeois après le serment « en tel cas accoutumé », promettant de faire ghet (le guet) et garde.

Des réparations à la veuve et aux orphelins, écus d'or, messes pour le repos de l'âme du défunt, pèlerinages d'expiation à Saint Nicolas-en-Wérangeville (actuellement Saint Nicolas du Port), Sainte Restitude, Saint Main, Sainte Argone (FF 12, page 62, 1520) « pacifiaient » les hommes après homicide par rixe ou imprudence. La vie d'un homme était moins importante, à cette époque (16ème siècle), que la tranquillité de la cité. Malheur à qui trahissait « la sûreté » de la ville, et les ordonnance du seigneur évêque.

Le bannissement et la confiscation des biens étaient peine légère. Souvent, après exposition publique au pilori, le traître était, comme grand criminel, pendu au gibet, en « l'enclos de la Justice », sur le chemin de Troisvilles, et le cadavre, balancé par le vent, « gibier de potence », était un exemple pour les voyageurs et les ennemis de l'ordre et de la paix au Chastel-en-Cambrésis.